

## RENDEZ-VOUS

### Qu'emportez-vous sur une île déserte, Xavier Oberson?



**Nom:** Xavier Oberson

**Métier/position:** Professeur à l'Université de Genève, Dr. en droit, avocat

**Famille:** marié, 4 enfants

**Loisirs:** musique, lecture

#### *Pourquoi êtes-vous devenu avocat fiscaliste?*

L'idée de me spécialiser en droit fiscal est venue sans doute très tôt. En effet, durant mon adolescence, je travaillais souvent durant l'été dans l'Etude de mon père, Raoul Oberson, déjà spécialisé en droit fiscal et en droit des affaires, en tant que «saute-ruisseau». Je courrais entre les entreprises, déposait des documents, faisait authentifier des signatures, des photocopies et cela m'a sans doute déjà familiarisé avec le sujet. Par la suite, après mon brevet d'avocat, j'ai finalisé un doctorat à l'Université de Genève sur le concept des taxes d'orientation (ou d'incitation) qui allaient prendre une grande

importance par la suite, notamment dans la fiscalité écologique. Cela dit, le véritable tournant a été pour moi la continuation de mes études à la Harvard Law School aux Etats-Unis, au cours duquel j'ai rencontré des professeurs très impressionnants, notamment en matière de droit fiscal, qui ont développé une vision critique, ouverte et internationale de cette matière. Je pense tout particulièrement au Prof. Oliver Oldman qui m'a enseigné le premier la TVA, que nous ne connaissons d'ailleurs pas encore en Suisse, au Professeur Alvin Warren Jr., extraordinaire pédagogue, ainsi qu'au Professeur H. David Rosenbloom qui est resté, encore à ce jour, un ami et est un professeur et un avocat extrêmement brillant dans tout le domaine de la fiscalité internationale.

#### *Est-ce qu'on vous reconnaît dans la rue?*

Oui, cela arrive assez souvent. Outre le fait qu'environ plusieurs centaines d'étudiants suivent mes cours chaque année, je participe souvent à des émissions, des conférences ou des interventions médiatiques dans le domaine de la fiscalité, qui ont eu sans doute un certain impact, notamment en Suisse-romande. A cela s'ajoutent en plus mes nombreuses activités annexes, notamment dans le domaine de la musique, en tant que Président du Grand Théâtre de Genève, ou membre du conseil du Montreux Jazz festival, qui ont également élargi, sans le savoir, cette visibilité.

#### *Avez-vous une passion (secrète) (en dehors du droit fiscal)?*

Oui, j'ai une passion, qui n'est d'ailleurs plus secrète, qui est celle de la musique. D'ailleurs, quand j'étais enfant, je voulais être musicien. A cet effet, j'ai suivi une formation musicale complète, avec un passage au Conservatoire de musique de Genève, où j'ai étudié le hautbois pendant de nombreuses années, puis ensuite

une étude très approfondie de la guitare électrique. J'ai commencé cet instrument à l'âge de 13 ans et cela a été le début d'une véritable passion qui ne m'a jamais quitté. Chaque jour, et encore aujourd'hui, je pratique et je travaille cet instrument et donne d'ailleurs régulièrement des concerts dans le cadre de mes deux groupes de musique. Le premier, qui s'appelle «Out of Law», est un groupe de jazz-rock dont un de nos morceaux s'intitule «Tax audit» (sic!). Récemment, j'ai créé le nouveau groupe «FisK» composé d'un duo de musique électronique et de guitare électrique avec beaucoup d'improvisations et qui m'apporte beaucoup de satisfaction. Depuis quelques années d'ailleurs, j'ai ainsi réussi à combiner mes deux sujets favoris que sont le droit (et notamment la fiscalité), d'un côté et la musique, de l'autre.

*Quel est votre objectif de vie (et votre destination de rêve)?*

Mon objectif de vie est d'essayer de constamment progresser, de découvrir de nouveaux horizons, de comprendre les différentes facettes de notre existence et de faire en sorte que toutes les personnes qui m'entourent et me sont chères soient le plus heureuses possible. Ma destination de rêve est surtout centrée sur les grandes villes chargées d'histoire et de magie. Il y en a deux en particulier, Paris et New York, plus particulièrement le quartier du Village, au centre de Manhattan.

*Dans votre travail, comment gardez-vous votre motivation élevée?*

Il faut dire d'emblée que mon travail me passionne. L'activité d'enseignement et de recherche

en particulier ne constitue pas véritablement un «travail» pour moi mais vraiment une activité passionnante, toujours stimulante et constamment remise en question. Cela dit, pour rester toujours très motivé, je mets souvent de la musique dans mon bureau, où j'ai d'ailleurs des guitares qui sont toujours à disposition pour – de temps en temps – pratiquer l'instrument. Je fais également de la méditation qui m'apprend à me focaliser et à me concentrer chaque jour.

*Qui aimeriez-vous absolument rejoindre pour aller boire un verre en fin de journée?*

J'aime rejoindre mon épouse, Laure Mi Hyun Croset, qui est romancière, en fin de journée pour aller boire un verre. Nous avons d'ailleurs l'habitude de faire le point sur la journée et de discuter de nos différents projets.

*Que feriez-vous si vos enfants voulaient suivre le même chemin que vous?*

Sur mes quatre enfants, trois filles et un garçon, l'une de mes filles est déjà avocate, mais spécialisée plutôt en droit pénal économique. Si d'autres souhaitaient faire le même chemin que moi, je les encouragerais car je trouve que notre métier est absolument passionnant et d'ailleurs de plus en plus international. En revanche, je ne les forcerai pas et veillerai à ce qu'ils prennent cette décision en pleine connaissance de cause et que cela corresponde réellement à ce qu'ils souhaitent faire dans la vie.

*Pour quoi vous leveriez-vous en plein milieu de la nuit?*

Cela m'arrive effectivement, en raison notamment de situations de stress. J'ai l'habitude, dans

## RENDEZ-VOUS

---

ces hypothèses, d'écrire sur un bloc-notes les idées qui me passent par la tête et des stratégies éventuelles. Il n'est pas impossible que je termine cette activité par un peu de musique qui aura tendance à recadrer les pensées et baisser la pression.

*Si on vous abandonnait sur une île déserte, quels seraient les trois objets que vous emporteriez avec vous ?*

Sur une île déserte, je prendrais tout d'abord une guitare qui constituerait pour moi un objet totalement indispensable. Je pense que je prendrais également les œuvres complètes de la Comédie Humaine de Balzac et, s'il y avait de l'électricité, un petit ordinateur pour pouvoir à la fois enregistrer les éventuels morceaux que j'aurais composé et, pourquoi pas, avancer dans une nouvelle édition d'un de mes précis de droit fiscal.

*Quel livre lisez-vous actuellement ?*

Je lis énormément. Mon épouse romancière y est sans doute aussi pour quelque chose. J'ai tendance à combiner des ouvrages scientifiques, notamment dans le domaine de la fiscalité internationale, avec des romans très classiques ou parfois même des romans policiers. En ce moment par exemple, je lis un roman qui s'intitule «Changer: méthode» d'un jeune romancier qui s'appelle Edouard Louis, qui est extrêmement percutant.

*Y a-t-il quelque chose dans le domaine de la fiscalité qui vous tape extrêmement sur les nerfs ?*

Il y a une tendance actuelle dans le domaine de la fiscalité, tant au niveau international qu'au

niveau interne, à la multiplication des modifications législatives et réglementaires et à une complexité grandissante. Je donnerais simplement un exemple de cette évolution. La solution dite des deux piliers de l'OCDE, avec notamment les règles de rattrapage du pilier 2 pour récupérer la base imposable qui serait en-dessous du taux effectif de 15%, est d'une complexité extrême. Ces développements nuisent à la sécurité du droit, s'écartent des principes généraux de la fiscalité et vont multiplier les litiges entre les Etats et également à l'intérieur des différentes juridictions. Il me semble qu'avec un peu de recul on devrait parvenir à rédiger des textes beaucoup plus simples et clairs, qui seraient beaucoup plus facilement acceptés par tous les acteurs de la fiscalité, tant du côté de l'administration que des contribuables. Je pense d'ailleurs que ces modèles seront vite dépassés et qu'il convient d'analyser sérieusement, pour le futur, une forme de taxation de l'intelligence artificielle.

*Quel est votre style de musique préféré ?*

Comme la musique est une de mes passions, je suis très ouvert dans ce domaine mais particulièrement attaché à la qualité et la sincérité du compositeur ou de l'interprète. Depuis quelque temps, j'ai développé une grande affinité avec l'opéra. De plus, j'ai une prédilection toute particulière pour les guitaristes de rock et de jazz, que j'écoute, analyse et compare régulièrement. Certains d'entre eux sont d'ailleurs devenus des amis. J'ai même envisagé à une époque d'écrire un livre sur l'histoire de la musique à travers tous les grands solo de guitare. Peut-être qu'un jour je le finaliserai.